

Offre Ref : 313582

Référent famille

Date de publication : 11/02/2016

Date limite de candidature : 15/03/2016

Date prévue du recrutement : 01/06/2016

Type de recrutement : fonctionnaire ou non titulaire de droit public

Salaire indicatif : entre 1500 et 2000 euros selon le statut

Nombre de poste(s) : 1

Grades ou cadres d'emploi : ADJOINT D'ANIMATION DE 2EME CLASSE

MISSIONS

Niveau du diplôme requis : Bac + 2

Domaine du diplôme requis : Services aux personnes

Spécialité du diplôme requis : Aide, conseil, orientation, soutien socio-éducatif

Descriptif des missions du poste : Placé sous l'autorité du directeur du centre social l'agent sera chargé de coordonner l'ensemble des actions et projets collectifs ou individuels relevant du champ de la famille et de la parentalité, en cohérence avec le projet social de l'établissement.

- Créer, accompagner et garantir les conditions favorables permettant le dialogue avec les habitants, l'émergence des besoins, le repérage de problématiques familiales.
- Mettre en oeuvre les actions permettant de renforcer les liens sociaux, familiaux et parentaux et de travailler à la cohésion sociale et l'insertion des familles dans leur environnement.
- conforter l'existant et accompagner les évolutions des services et des actions en vue d'une meilleure adéquation avec les attentes des familles.
- promouvoir les actions du centre auprès des familles.
- Créer des outils en fonction de la nécessité des actions et une documentation tant pour les professionnels que pour les habitants.

Pour l'ensemble de ses missions, il sera amené à travailler avec d'autres partenaires du territoire d'intervention du Centre Social sur des projets spécifiques relevant du champ de la famille, de la petite enfance et de la jeunesse en lien avec le Centre Social.

Profil recherché : - justifier d'une qualification en travail social avec une expérience confirmée d'accompagnement des familles. Diplôme de niveau égal ou supérieur à bac +2 nécessaire.

- Connaissances de l'environnement "territorial", des politiques publiques et sociales, de la méthodologie de projet, du travail en réseau et la connaissance des concepts de "participation habitante" et de "développement Social Local"
- posséder une bonne connaissance du champ de la famille et de la notion de parentalité
- connaître les politiques familiales mises en oeuvre par les institutions sociales.
- savoir créer un espace d'expression et d'échange avec les habitants, valoriser les relations et échanges impersonnels.
- connaître et maîtriser la méthodologie de projet pour identifier les besoins des familles et monter des projets.
- démontrer un intérêt au travail collectif autour de projets partagés
- posséder une bonne connaissance du réseau partenarial avec des partenaires institutionnels.
- développer les relations avec les partenaires du territoire en vue d'informer et de promouvoir des actions du Centre.
- initier, impulser, participer à des rencontres partenariales avec comme objectif d'inciter les acteurs du territoire, dans le champ de la famille et de la parentalité à participer à un réseau constitué.

-aptitude à travailler en équipe, capacité d'initiative et sens de la communication, capacité d'écoute, disponibilité pour possibilité de travail en soirée ou samedi .

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : MARSANNAY LA COTE Centre Social

Service d'affectation : Pole social

Temps de travail : Tps Complet : 35 heure(s) 0 minute(s)

POSITIONNEMENT DU POSTE

Rattachement hiérarchique : Chef de service

Relations (interlocuteurs internes) : Les services de la jeunesse et de la petite enfance

Relations (interlocuteurs externes) : habitants

Réunions auxquelles participe l'agent : Réunions des services du Centre Social

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

MARSANNAY LA COTE
Place Jean Bart
BP 26
21160 MARSANNAY LA COTE

INFORMATION

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.